

## Lettre d'informations municipales de Perrusson

Le 10 janvier 2019 la commune de Perrusson a approuvé son Plan Local d'Urbanisme, un document destiné à définir la destination des sols et les règles qui s'y appliquent. Il définit les prescriptions indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc.

Ce document est amené à évoluer pour prendre en compte les transformations du territoire et les nouveaux projets. Pour faire évoluer le PLU, plusieurs types de procédures existent. La commune de Perrusson a souhaité faire évoluer son PLU à travers deux procédures distinctes afin de répondre aux besoins du territoire. Ces procédures sont la révision allégée et la modification.

- La révision allégée :

La commune de Perrusson a lancé la révision allégée de son Plan Local d'Urbanisme le 13 février 2020. Une révision allégée doit permettre la réalisation du projet économique d'extension de « Brice Bois Concept ». Cette entreprise, créée en 2013, intervient dans les domaines de la platerie, de la menuiserie et de l'isolation.

Localisation de l'entreprise (rond blanc) le long de la RD943 et du nouveau projet de bâtiment (en bleu) pour un showroom et du stockage



L'étude de terrain pour l'extension de cette entreprise a démontré la nécessité de modifier le zonage en réduisant une zone naturelle afin de permettre la création d'un nouveau bâtiment. Pour encadrer cette nouvelle construction et prendre en compte les enjeux écologiques du site, la révision allégée prévoit une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Orientation d'Aménagement et de Programmation



- La modification

Cette procédure a pour objectif de répondre à 3 besoins, qui sont les suivants :

1. Corriger une erreur matérielle par une modification du règlement écrit portant sur l'implantation des annexes aux habitations en zones agricoles et naturelles ;
2. Permettre la réalisation de projets de logements indépendants pour personnes âgées « Ages et vie » à proximité du tabac presse grâce à une évolution de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « C » ;
3. Permettre le projet de création d'un restaurant dans un bâtiment existant (ancien Lidl) grâce à évolution du zonage du secteur UCi1 en zone UCi pour.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet de la commune ou contacter la mairie.